

FICHE TECHNIQUE

Sikalastic®-152

MORTIER DE CIMENT RENFORCÉ DE FIBRES POUR L'ÉTANCHÉITÉ FLEXIBLE ET LA PROTECTION DU BÉTON



DESCRIPTION DU PRODUIT

Le Sikalastic®-152 est un mortier à 2 composants à base de ciment, renforcé de fibres, présentant un faible module d'élasticité et contenant des adjuvants spécifiques, destiné à l'étanchéité et à la protection de supports en béton soumis à des contraintes de flexion.

DOMAINES D'APPLICATION

- Étanchéité flexible et protection de structures de rétention d'eau telles que les bassins, citernes, tuyaux en béton, ponts et canaux
- Étanchéité de salles de bains, douches, piscines avant le collage de carrelages céramiques
- Étanchéité et protection des murs extérieurs de sous-sol avant remblaiement
- Étanchéité intérieure à l'eau des murs et des sols de caves soumis à une faible contre-pression
- Revêtement protecteur et anti-carbonatation pour les surfaces en béton

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Étanchéité flexible et protection du béton à l'aide d'un seul produit
- Bonne capacité de pontage des fissures, même à basses températures
- Résistant aux sels de déverglaçage et au dioxyde de carbone
- Application sûre, même dans des milieux humides
- Tous les composants sont fournis, pas besoin d'eau supplémentaire
- S'applique également sur des supports légèrement humides
- Ne s'affaisse pas : mise en œuvre aisée même sur des murs verticaux
- Excellente adhésion sur de nombreux supports : le béton, les mortiers de ciment, la pierre, la maçonnerie
- Conforme aux principes de la classe CMO2P de l'EN 14891:2012 "produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide utilisés sous carrelage collé"
- Revêtement de protection conforme aux principes EN 1504-2:2004 : Méthode 1.3 (protection contre l'infiltration), 2.3 (contrôle de l'humidité) et 8.3 (accroissement de la résistivité) de l'EN 1504-9:2008

ESSAIS	AGRÉMENTS / NORMES EN 14891:2012; EN 1504-2:2004, Méthodes 1.3, 2.3 et 8.3 de l'EN 1504-9:2008. DoP n° 02 07 01 01 002 0 000043 1022
---------------	--

INFORMATION PRODUIT

FORME	COULEUR Gris CONDITIONNEMENT Kit prêt à l'emploi de 33 kg Composant A (liquide): 8 kg Composant B (poudre): 25 kg
--------------	--

STOCKAGE	CONDITIONS DE STOCKAGE / CONSERVATION 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine scellé, non entamé et non endommagé, en un endroit sec et frais.
-----------------	---

DONNÉES TECHNIQUES	BASE CHIMIQUE Ciment modifié par des polymères, agrégats sélectionnés résistants aux alcalis, silices microniques et fibres. DENSITÉ ~1,8 kg/l (mortier frais) GRANULOMÉTRIE D _{max} : ~0,5 mm
---------------------------	---

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES / PHYSIQUES	RESISTANCE A LA PRESSION D'EAU POSITIVE (EN 14891 A.7) 1,5 bar
	ABSORPTION CAPILLAIRE (EN 1062-3) 0,01 kg/m ² · h ^{0.5}
	PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU (EN ISO 7783) Classe 1 (perméable)
	APTITUDE AU PONTAGE DE FISSURES (EN 1062-7) Les deux couches sans voile de renforcement ~1,20 mm (23 °C) ~0,90 mm (-10 °C)
	ADHÉRENCE SUR BÉTON (EN1542) ~1,5 N/mm ²
	Exigences de la norme EN 1504-2:2004

	Méthode d'essai	Résultats	Exigences
Perméabilité au CO ₂	EN 1062-6	S _D > 50 m	S _D ≥ 50 m
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN ISO 7783	S _D ~1,00m Classe 1	Classe I S _D < 5 m (perméable) Classe II 5 m < S _D < 50 m Classe III S _D > 50 m (impérmeable)
Absorption capillaire et perméabilité à la vapeur d'eau	EN 1062-3	0,005 kg.m ⁻² .h ^{-0.5}	w < 0,1 kg.m ⁻² .h ^{-0.5}
Cycle de gel-dégel (immersion dans le sel de déverglaçage)	EN 13687-1	1,30 N/mm ²	≥ 0,8 N/mm ²

Adhérence	EN 1542	1,5 N/mm ²	≥ 0,8 N/mm ²
Pontage de fissures sans renforcement	EN 1062-7	~1,25 N/mm ² ~0,90 N/mm ²	Classe A3 (+23 °C) Classe A3 (-10 °C)
Substances dangereuses (Chrome VI)	EN 196-10	< 0,0002%	< 0,0002%
Réaction au feu	EN 13501-1	Euroclasse A2	Euroclasse A2

Valeurs obtenues avec une consommation totale de 5,4 kg/m² en 2 couches.

Exigences de la norme EN 14891:2012

	Méthode d'essai	Résultats	Exigences
Étanchéité (1,5 bar pour 7 jours)	A.7	Pas d'infiltration	Pas d'infiltration
Adhérence initiale	A.6.2	~1,0 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau	A.6.3	~0,7 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après effet de la chaleur	A.6.5	~1,8 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après cycles de gel-dégel	A.6.6	~0,6 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau de chaux	A.6.9	~0,7 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau chlorée	A.6.7	~0,9 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Aptitude au pontage de fissures en conditions normales (+23°C)	A.8.2	≥ 0,75 mm	≥ 0,75 mm
Aptitude au pontage de fissures à basse température (-20°C) avec voile de renforcement	A.8.3	≥ 0,75 mm	≥ 0,75 mm

Valeurs obtenues avec une consommation totale de 5,4 kg/m² en 2 couches.

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

DÉTAILS D'APPLICATION

CONSOMMATION

La consommation dépend de la rugosité du support : à titre indicatif : ~1,8 kg/m²/mm d'épaisseur

ÉPAISSEUR TOTALE DE COUCHE

Épaisseur uniforme de 3 mm, application en 2 couches (épaisseur maximale recommandée: 2 mm par couche)

QUALITÉ DU SUPPORT

Le support en béton doit être structurellement sain, propre et sec, ainsi qu'être exempt de contaminations telles que les saletés, l'huile, la graisse, la laitance de ciment, les revêtements et autres traitements de surface, etc.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports en béton doivent être préparés par le sablage, en utilisant un nettoyeur haute pression (400 bars), à l'aide d'une brosse métallique, par l'abrasion mécanique, etc. afin d'enlever les éventuels revêtements existants ainsi que les traces de graisse, la rouille, les agents de décoffrage, la laitance de ciment et tout autre matériau pouvant réduire l'adhérence. La poussière dégagée pendant la préparation doit également être éliminée à l'aspirateur.

Réparer si nécessaire le béton endommagé à l'aide de mortiers de ciment adaptés des gammes SikaTop® ou Sika MonoTop®.

Humidifier au préalable le support à refus. La surface ne peut pas être mouillée au toucher et son aspect ne peut pas être foncé et saturé.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

Tous les raccords, entre le support et les passages de tuyaux, les installations et l'équipement, les interrupteurs, etc. doivent être scellés et étanches. Les joints dans le béton, des tuyaux et à n'importe quelle zone de la structure doivent eux aussi être scellés et étanches.

Toujours prévoir un chanfrein à la hauteur des raccords d'angle entre le mur et le sol.

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

TEMPÉRATURE DU SUPPORT

Minimum +5°C / Maximum +35°C

TEMPÉRATURE AMBIANTE

Minimum +5°C / Maximum +35°C

RAPPORT DE MÉLANGE

Composant A : Composant B = 8 : 25 (parts en poids)

MÉLANGE

Le Sikalastic®-152 peut être mélangé à l'aide d'un agitateur électrique tournant à faible régime (~500 tpm).

Agiter soigneusement le composant A avant son usage. Verser environ la moitié du composant A dans une auge de mélange adaptée et ajouter le composant B, tout en mélangeant. Dès que le produit devient homogène, ajouter le reste du composant A et mélanger vigoureusement pendant au moins 3 minutes, jusqu'à l'obtention d'un mélange sans grumeaux. Ne pas ajouter d'eau ni d'autres substances. Chaque emballage doit être entièrement mélangé.

MÉTHODE D'APPLICATION / OUTILLAGE

Appliquer le Sikalastic®-152 à l'aide d'une truelle, en exerçant une pression suffisante sur le support.

Appliquer la première couche de Sikalastic®-152 à l'aide d'une truelle crantée (3 x 3 mm), en exerçant une pression ferme et égale sur le support afin d'obtenir une épaisseur régulière et uniforme. Dès que la première couche a durci, appliquer la deuxième couche à la truelle en veillant à obtenir une couche uniforme et continue qui recouvre complètement la première couche.

Dans les zones à forte sollicitation, il y a lieu de placer un tissu en fibre de verre (150 - 160 g/m² et 0,47 mm d'épaisseur) résistant aux alcalis dans la première couche fraîche de mortier. Ce tissu devra être coupé aux dimensions exactes et entièrement noyé dans le mortier afin d'éviter la formation de cavités dans le revêtement.

Le Sikalastic®-152 ne peut pas être égalisé à l'aide d'une taloche ou d'une truelle en éponge. La surface peut être égalisée par une abrasion légère après le durcissement complet du produit.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

~1 h à +20 °C

NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer tous les outils et le matériel d'application à l'eau immédiatement après usage.

Le produit durci ne peut être enlevé que par voie mécanique.

TEMPS D'ATTENTE AVANT RECOUVREMENT

Immersion:

Le Sikalastic®-152 doit être convenablement durci avant d'accueillir un nouveau revêtement ou avant tout contact avec de l'eau. Les délais d'attente suivant peuvent être utilisés comme référence:

	+20°C	+10°C
Carrelage horizontal	~2 jours	~7 jours
Carrelage vertical	~2 jours	~3 jours
Revêtement en émulsion	~2 jours	~3 jours
Immersion dans l'eau	~2 jours	~7 jours

Les délais indiqués ci-dessus peuvent varier en fonction du taux d'humidité ambiant et du taux d'humidité du support.

REMARQUES SUR LA MISE EN OEUVRE / LIMITES

Le Sikalastic®-152 ne peut pas être égalisé à l'aide d'une taloche ou d'une truelle en éponge.

Protéger de la pluie pendant au moins 24 à 48 heures après l'application.

Éviter le contact direct avec l'eau chlorée de piscine.

Le Sikalastic®-152 n'est pas un pare-vapeur. Il peut dès lors transmettre les tensions de vapeur sur le revêtement appliqué.

Le durcissement sera moins rapide dans des environnements humides, par exemple dans des caves, des espaces confinés ou des espaces insuffisamment ventilés. Nous vous recommandons d'utiliser des méthodes de ventilation.

Ne pas appliquer le produit sous les rayons du soleil direct, en présence de vents forts ou de pluie.

En cas de recouvrement à l'aide d'un revêtement à base de solvant, toujours réaliser des essais préalables afin de s'assurer que le solvant n'a pas d'impact négatif sur la couche d'étanchéité.

Le Sikalastic®-152 ne convient pas à la circulation de voitures. Par contre, des piétons peuvent circuler sur le Sikalastic®-152 si ce dernier est protégé d'un carrelage adapté.

BASE DES VALEURS

Toutes les caractéristiques spécifiées dans cette fiche technique sont basées sur des tests de laboratoire.

Les mesures effectives peuvent varier en raison de circonstances échappant à notre contrôle.

RESTRICTIONS LOCALES

Les performances de ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre en raison de réglementations locales spécifiques. Veuillez consulter la fiche technique locale pour la description exacte des champs d'application.

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Pour des informations et des conseils concernant la manipulation, le stockage et la mise au rebut de produits chimiques en toute sécurité, veuillez consulter la fiche de sécurité la plus récente du matériau concerné, qui comporte ses données physiques, écologiques, toxicologiques, etc.

RAPPEL

Nos produits doivent être stockés, manipulés et appliqués correctement.

NOTICE LÉGALE

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE Sikalastic®-152:



Sika Belgium nv
Waterproofing
Venecoweg 37
9810 Nazareth
Belgium
www.sika.be

Tel.: +32 (0)9 381 65 00
Fax: +32 (0)9 381 65 10
E-mail: info@be.sika.com

Fiche technique
Sikalastic®-152
22/09/2015, VERSION 1
02 07 01 01 002 0 000043

FR/Belgique